



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **La journée de grève du 26 janvier sur les salaires s'annonce suivie dans les écoles primaires**

Le 26 janvier, avec l'ensemble des fonctionnaires, les enseignants du primaire seront en grève pour la revalorisation de leurs salaires bloqués depuis six ans. D'ores et déjà, les premières remontées des écoles annoncent que ce mouvement sera suivi de manière significative.

A Montreuil, en Seine-Saint-Denis, nous savons que 19 écoles sur 45 seront fermées et près d'un enseignant sur deux en grève dans les autres. Dans l'agglomération de Toulouse, ce sont plus de 50 écoles qui se déclarent fermées et près d'un enseignant sur deux sera en grève dans le département. A Paris, déjà 35 écoles fermées sur la première centaine recensée et près de 45% de grévistes dans celles qui restent ouvertes. En Isère, déjà 30 communes avec au moins une école fermée. Dans les Pyrénées-Atlantiques 40% d'enseignants grévistes déclarés, ils seraient pour l'instant près de 30 % en Loire-Atlantique...

Préoccupés par le faible niveau de leur salaire, les enseignants du primaire s'appêtent donc à se mobiliser le 26 janvier. Avec en ligne de mire, la volonté d'obtenir des avancées concrètes en matière de revalorisation salariale lors des discussions à venir. En effet, pour la première fois depuis cinq ans, un rendez-vous salarial pour les fonctionnaires est prévu en février prochain. Et pour les enseignants des écoles, deux sujets sont sur la table :

- l'augmentation des salaires ;
- l'ISAE à 1 200 euros, à parité avec l'ISOE versée aux enseignants du second degré, une revendication soutenue par plus de 50 000 enseignants des écoles dans le cadre de la campagne du SNUipp-FSU ;

Or, pour l'heure, sur ces deux questions prioritaires pour les enseignants des écoles, le gouvernement n'a prévu que très peu de marges de manœuvre budgétaires.

#### Sur les salaires :

Il n'a pas encore budgété le « dégel » mais privilégierait une hypothèse basse de revalorisation, loin de compenser une perte de 8% du salaire depuis six ans, soit par exemple 193 euros par mois pour un professeur des écoles au 8ème échelon.

#### Sur l'ISAE :

Le gouvernement n'a encore décidé ni du montant de sa revalorisation, ni du principe d'une programmation conduisant aux 1 200 euros comme pour l'ISOE du second degré. Là encore, c'est l'hypothèse basse qui circule : un coup de pouce de 200 euros supplémentaires et c'est tout.

Tout reste à faire. C'est donc maintenant qu'il faut agir pour obtenir du gouvernement les mesures salariales les plus favorables lors des discussions à venir : une augmentation significative de la valeur du point d'indice et une ISAE à 1 200 euros par an pour tous avant la fin du quinquennat. Il est essentiel de redonner de l'attractivité au métier d'enseignant et de la reconnaissance envers l'engagement professionnel de plus de 330 000 enseignants du premier degré.

**Paris, le 23 janvier 2016**